

Cher Monsieur Labrousse,

Au nom de Madame Bélier, nous vous remercions pour votre message en lien avec votre pétition déposée devant la commission des pétitions du Parlement européen.

Nous avons bien noté l'enregistrement de votre pétition sous la référence 0193/2012 et la déclaration de recevabilité à son propos. La Commission européenne est en effet en train de mener une enquête pour obtenir des informations de la part de la France sur les questions que vous soulevez.

A notre niveau, nous pouvons vous aider à suivre ce dossier en vous informant des informations que le Secrétariat de la commission des pétitions pourrait nous transmettre. Mais malheureusement, nous n'avons aucun accès au processus d'enquête de la Commission européenne. Une fois les informations reçues de la part de la France, la Commission rédigera une communication pour vous informer, ainsi que les membres de la commission des pétitions, des résultats de son enquête et de ses conclusions. Mais, avant la communication de ce document, nous n'avons pas accès aux échanges d'informations entre la France et la Commission européenne.

Dans tous les cas, nous ne manquerons pas de vous tenir informé si jamais nous obtenons des informations supplémentaires par rapport au processus d'examen de votre pétition.

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez besoin de plus d'informations,

Bien cordialement,

Laura Buffet.
Bureau de Sandrine Bélier.

Sandrine Bélier

Députée Européenne
Europe Ecologie - Les Verts
Greens / EFA
60 rue Wiertz
B-1047 Bruxelles
00 32 (0) 2 284 51 50
sandrine.belier@europarl.europa.eu
<http://europeecologie.eu/>